



Les raisons de la croissance

Vendredi 19 mai 2017 - N°170



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Les débats budgétaires qui se déroulent au Comité de France Galop ont été pour beaucoup l'occasion de prendre conscience de la réalité des comptes, non seulement de la société-mère, mais de l'ensemble de la filière. La situation du Galop est rendue plus spécifiquement délicate car les réserves ont été largement obérées par la nécessité d'assumer financièrement la décision de bâtir de nouvelles tribunes à Longchamp.

Pas de débat sur la nécessité des économies...

L'exercice 2017 sera à nouveau lourdement déficitaire. Le constat est d'autant plus préoccupant – et le mot est faible – que la visibilité des exercices suivants ne présente pas de perspectives encourageantes dans le modèle actuel.

Il serait absurde et totalement contreproductif de considérer les enveloppes d'allocations comme la simple variable d'ajustement du budget. Les solutions avancées par les plus résignés à la récession ont toutes chances d'être destructrices au regard de la vision de long terme que chacun doit avoir. Il n'y a pas de débat sur l'action à mener. Le premier chantier est bien entendu de bâtir un plan de

productivité, des actions vigoureuses d'économies. Les mesures envisagées depuis un an s'ajoutent à d'autres, ce qui les rend plus contraignantes : 10 millions d'euros en rythme annuel pour France Galop stricto sensu. C'est important mais aussi insuffisant face aux déficits actuels. C'est ce constat qui m'amène à mettre tant d'énergie pour convaincre que le plan d'économies ne peut être que global, c'est à dire réalisé avec le Trot, entraînant dans son sillage tous nos organismes communs et en particulier le PMU.

Il y a de la marge : hors rémunération des points de vente, les charges approchent 650 millions d'euros par an, se comparant avec une insuffisance cumulée Trot-Galop qui dépasse de peu 10 % de cette masse.

... Et d'une politique ambitieuse de développement dans un cadre réglementaire nouveau

En parallèle avec les plans d'économies qu'il faut se hâter d'accélérer, il y a les axes de développement et, en matière financière, ils ne peuvent venir de façon suffisante que du PMU. Là aussi, la machine est lourde et les résultats positifs trop progressifs pour pouvoir attendre.

On aura compris que le plan de moyen terme ne peut se construire sans un partenariat de long terme renouvelé avec l'Etat. Bien gérer, mieux gérer, cela va sans dire. Les sociétés mères et le PMU doivent et peuvent le faire. Mais ce serait absolument vain si les conditions réglementaires et fiscales de l'activité de prise de paris restaient pénalisées par une imposition exorbitante du droit commun qui n'a plus de justification.

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



L'imposition représente 55 % du résultat du PMU avant impôts : ce n'était pas anormal quand les sociétés des courses bénéficiaient d'un monopole. Cela ne l'est plus face à la concurrence sur les supports numériques et, surtout, face au monopole accordé à la Française des Jeux pour proposer des paris sportifs dans son réseau.

Les engagements de l'investissement dans le P.M.U. et dans les filières françaises

L'accord de moyen et long terme qui devra être passé entre l'Etat et les filières ne doit en aucun cas être compris comme une contrepartie de la gestion qui doit être sans cesse plus serrée et plus rigoureuse. Il s'agit simplement d'un choix de politique publique. La définition d'une stratégie des jeux et paris décidera du périmètre des courses et de l'élevage de Trot et de Galop en France.

Engager une stabilisation et mettre en place les conditions d'un nouveau développement peut être la base d'un projet gagnant/gagnant. Mais l'inverse – le choix du court terme dans les recettes du Budget de l'Etat –, avec ses conséquences négatives pour le long terme peut aussi être fait par le gouvernement. Engager la récession des filières, viser des courses françaises pesant autant que les allemandes ou les italiennes serait une mauvaise décision. A nous tous de bien faire comprendre aux ministres nouvellement nommés la problématique qui est la nôtre.

Certains pessimistes me semblent partir battus d'avance estimant qu'un Etat qui a de nombreux chantiers de reconstruction aura d'autres priorités. Le sujet est ailleurs. Si les courses s'engagent sur du concret, notamment sur l'utilisation de ressources nouvelles dues à une évolution fiscale, si nous nous

engageons à investir directement sur la compétitivité des paris hippiques et sur celles des acteurs jouant le jeu de l'élevage national, le nouveau pouvoir comprendra qu'il sera le premier bénéficiaire d'une nouvelle donne qui s'inscrira dans un projet de croissance pour le pays.

Pour convaincre, il nous faudra être solidaires et raisonnables. Ainsi, sur la TVA, nous ne pourrions demander de bénéficier d'une exception aux régimes généraux qui risquent de ne pas être plus favorables après les élections législatives. Mais ensemble, nous pouvons demander à être –à nouveau– confirmés dans notre vocation agricole (et donc à bénéficier du taux réduit) ou à mettre en place un mécanisme de récupération automatique pour les acteurs du cheval. J'ai cosigné avec un certain nombre d'associations du Trot, du Galop et des sports équestres un texte en ce sens.

Les arguments pour nourrir un plan d'investissement productif commun sont nombreux. Ils sont raisonnables, explicables. A nous d'être convaincants.

Pour qu'ensuite, la dynamique soit porteuse, pour que les courses donnent à l'État le retour qu'il sera en droit d'attendre de ce nouveau partenariat, il faudra s'appuyer sur les points forts. Parmi ceux-là, les outils mis à disposition des acteurs des courses. J'aurai l'occasion dans le *Grain de Sel* de la semaine prochaine d'analyser les apports que nous devons trouver dans la relance, des forces des fondamentaux des courses françaises et de la façon de les utiliser au mieux.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr